



IC industries
CA culturelles &
création
artistique

inIdEx ICCA

Appel à projets Blanc

clôture de l'appel : le lundi 17 novembre 2025 à minuit

Contact : Johanna Chollet labex.icca@univ-paris13.fr

L'inIdEx ICCA lance un appel à projets pour des projets de recherche portés par des membres des laboratoires partenaires.

Il s'agit d'un appel à projets non orientés (AAP Blanc). Le projet doit toutefois s'inscrire dans la thématique générale de l'inIdEx ICCA, selon les conditions indiquées ci-dessous.

1. L'inIdEx ICCA

L'inIdEx Industries Culturelles et Création Artistique (ICCA) a succédé le 1^{er} janvier 2025 au LabEx ICCA créé en 2011. ICCA conduit des recherches sur les enjeux culturels, politiques et économiques soulevés par les industries culturelles et créatives et le numérique. La visée est de questionner en quoi la culture et la création relèvent d'industries, quelles sont leurs spécificités et comment le numérique intervient dans la fabrique de la culture et de la création depuis plus de vingt ans, y compris aujourd'hui via l'intelligence artificielle générative.

Les travaux interdisciplinaires de ce projet sont menés par une fédération regroupant 14 laboratoires des universités Paris Cité, Sorbonne Paris Nord, Sorbonne Nouvelle et de l'École nationale des arts décoratifs. Les travaux de ce consortium sont résolument tournés en direction de l'international, notamment des pays dits des Suds afin de prendre en compte la diversité des inscriptions territoriales de la culture et du numérique.

2. Axes de recherche de l'inIdEx ICCA

L'inIdEx ICCA mène des recherches sur les mutations des industries culturelles et créatives, des technologies numériques et de la création artistique ainsi que sur les différentes questions sociales qu'elles soulèvent.

Trois thèmes sont proposés pour structurer le programme scientifique de l'inIdEx ICCA. Le premier concerne la *santé globale* et la *transition écologique et environnementale*. Ces questions sont essentielles car le déploiement des technologies numériques dans le secteur de la santé est massif, tandis que les préoccupations écologiques et environnementales sont également à l'agenda des acteurs industriels de la culture et des technologies numériques. Le deuxième thème concerne les phénomènes de *plateformisation* et les enjeux de *l'intelligence artificielle*. Les travaux porteront notamment sur les nouvelles formes d'industrialisation induites par ces transformations, ainsi que sur les modalités de structuration de ces industries. Le troisième axe de réorientation concerne les conditions actuelles de *territorialisation de la culture* et les évolutions des *politiques publiques*.

Six thématiques de recherche complémentaires par rapport aux trois orientations structurantes sont citées dans le document soumis au Conseil d'administration de l'Université Paris Cité et approuvé par celui-ci. Ces thématiques sont les suivantes :

- Les industries culturelles à l'ère du numérique (prospective et analyse des mutations induites par le numérique dans ces secteurs, stratégies d'acteurs, modèles économiques, créateurs, usages, etc.).
- La convergence des contenus (analyse des pratiques d'exploitation multi-supports et de l'évolution des processus de conception des contenus) ; le développement de nouvelles formes de production et de circulation des contenus en ligne.
- La régulation des industries créatives et de l'Internet (analyse des dispositifs et besoins de régulation ; aspects juridiques et économiques ; évaluation).
- Les jeux vidéo et les industries de l'éducation (analyse des interactions entre les secteurs du jeu vidéo et de l'éducation ; *serious games*, *e-learning*).
- L'apport de l'économie de la culture à la croissance, y compris dans les pays émergents.
- L'attractivité des territoires (analyse des enjeux territoriaux des industries culturelles et du numérique, emploi, aménagement, population, formation).

Au-delà de ces trois orientations stratégiques et des six thématiques complémentaires, les projets présentés dans le cadre de l'appel blanc pourront porter sur des sujets plus généraux intéressants :

- 1- les industries culturelles, créatives et éducatives
- 2- les industries du numérique
- 3- la création artistique.

Sont encouragés les projets visant à relier au moins deux de ces trois items.

3. Critères

- a) Le projet doit être porté par des chercheurs membres des laboratoires partenaires de l'InIdEx ICCA : ACT, CEPED, CERILAC, CERLIS, CERMES3, ECHELLES, EnsadLab, EXPERICE, IRCAV, IRDA, IRMECCEN, LabSIC, LIRA, URMIS.
- b) Le projet de recherche doit correspondre aux axes de recherches de l'InIdEx ICCA.
- c) L'appel est ouvert à trois types de projets :
 - projet de recherche
 - séminaire / colloque
 - valorisation (publication, édition)
- d) Il n'y a pas de budget maximum fixé pour un projet, mais il convient de noter que la somme totale allouée pour l'appel est de 53 000 euros. Les candidats sont invités à fournir un budget détaillé. Un modèle type de budget est fourni à la fin du document.
- e) Le projet doit avoir une durée maximale de 18 mois.
- f) Sans que cela soit une obligation, les projets trans-disciplinaires et trans-laboratoires seront particulièrement appréciés.

4. Processus de candidature

Avant la soumission

Lorsqu'un membre de l'InIdEx ICCA désire travailler sur un sujet particulier, il peut s'adresser directement aux membres des laboratoires partenaires de l'InIdEx ICCA afin de concevoir une réponse commune à l'appel à projets.

Il peut aussi s'adresser à la Cheffe de projet de l'InIdEx ICCA qui pourra, soit suggérer quelques pistes, soit diffuser à l'ensemble des membres de l'InIdEx ICCA un appel à intérêt.

La soumission

Le porteur de projet doit :

- Compléter le formulaire de soumission de l'AAP.
- Joindre les documents et informations demandés (budget prévisionnel, présentation détaillée du projet, selon les critères du formulaire de soumission).
- Renvoyer le document à l'adresse mail : labex.icca@univ-paris13.fr en indiquant « AAP Blanc Automne 2025 » dans l'objet du mail ; mettre en copie la/les direction.s des laboratoires porteurs du projet.

L'étude des projets

Les projets transmis sont examinés par le Conseil scientifique qui est composé d'un membre par laboratoire.

Pour chaque projet, la décision, positive ou négative, est assortie d'explications et de commentaires, possiblement de recommandations.

La décision est prise en fonction de plusieurs critères :

- Qualité scientifique du projet
- Appréciation sur les porteurs du projet et l'équipe mobilisée
- Appréciation sur la valeur ajoutée du projet pour l'index ICCA

Une fois la décision prise, elle est transmise par la Cheffe de projet par courriel au porteur du projet scientifique.

FORMULAIRE AAP Blanc Automne 2025 - inIdEx ICCA

à renvoyer à labex.icca@univ-paris13.fr

avant le lundi 17 novembre à minuit

INTITULE DU PROJET : _____

Veillez cocher le type de financement demandé :

- ☐ Projet de recherche
- ☐ Colloque
- ☐ Valorisation

Responsabilité scientifique du projet

Responsable scientifique n°1

NOM, Prénom	
<i>Statut</i>	
<i>Laboratoire de rattachement</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mail</i>	
<i>Discipline</i>	

Responsable scientifique n°2, le cas échéant

NOM, Prénom	
<i>Statut</i>	
<i>Laboratoire de rattachement</i>	
<i>Téléphone</i>	
<i>Mail</i>	
<i>Discipline</i>	

Autres membres participant au projet

(Nom, prénom, statut, laboratoire de rattachement, discipline)

Description courte du projet (15 lignes)**Mots-clés** (5 maximum)**Présentation détaillée du projet** (25 000 signes maximum)

- 1/ Les objectifs généraux du projet et la problématique
- 3/ L'originalité et l'importance de la problématique et de la recherche envisagée dans le champ scientifique (état de la question appuyé sur des références bibliographie commentées)
(uniquement pour les projets de recherche)
- 4/ La qualité scientifique de l'équipe (activités scientifiques et principales références bibliographiques des chercheurs impliqués etc.)
- 5/ La méthodologie (présentation détaillée des modalités concrètes d'enquête, de recueils des données, de traitement et d'interprétation des résultats) *(uniquement pour les projets de recherche)*
- 6/ Le calendrier (phasage précis et détaillé)
- 7/ Les actions de diffusion et de valorisation des résultats envisagées (colloque, publications, etc.)
(uniquement pour les projets de recherche)
- 8/ Souligner l'intérêt pour ICCA de financer un tel projet.

Moyens demandés

Pour toute demande d'aide au montage d'un budget prévisionnel, n'hésitez pas à prendre contact avec Johanna Chollet : labex.icca@univ-paris13.fr

Missions précisez, pour chaque mission (de manière prévisionnelle) : - la nature de la mission (participation à un colloque, terrain, rencontres, etc.) - la destination envisagée (ville, pays) - le nombre de personnes impliquées - la durée du séjour envisagé (et les coûts estimés) - le coût prévisionnel des frais de transport (vers le lieu de mission) Montant total estimé :	
Prestation de services : - services informatiques - transcription d'entretiens, - traduction - communication - traiteur, restauration - autres Montant total estimé :	
Autres dépenses : - petit équipement (l'achat d'ordinateurs ne fait pas partie des dépenses éligibles) - livres, documentation - autres Montant total estimé :	
TOTAL DEMANDÉ	

Autres soutiens financiers dont bénéficie le projet (à détailler) :

Nom du partenaire	Montant alloué	Nature des dépenses financées

DEROULEMENT ET SUIVI DU PROJET

Pendant la durée du projet, le porteur et les participants au projet s'engagent à citer le l'InIdEx ICCA dans les publications découlant du projet et de placer le logo de l'InIdEx sur les sites internet et plaquettes associées au projet. Toute publication issue du projet devra impérativement porter la mention :

« Ce travail a bénéficié du soutien du plan d'investissement « France 2030 » via l'InIdEx ICCA mis en œuvre par l'Université Paris Cité (ANR-18-IDEX-0001). »

A la mi-parcours, un courriel sera adressé au porteur pour faire un point informel sur le projet et l'utilisation du budget.

A l'issue du projet, le porteur de projet, avec l'aide de la Cheffe de projet, s'engage à rendre compte des travaux à l'issue du temps imparti par le calendrier prévu par le projet via **un bilan scientifique et comptable** : rendu d'un rapport budgétaire / de valorisation

Chaque porteur de projet de l'InIdEx ICCA devra rendre, lorsque le projet est clos, un court document de restitution, renseignant les points suivants : utilisation des fonds alloués, valorisation/publications réalisées et envisagées, partenariats potentiels.

A la demande du CS, chaque porteur de projet peut être amené à établir un bilan scientifique qui sera présenté lors d'un séminaire de restitution organisé en accord avec les porteurs de projet.

En fonction du calendrier prévisionnel fourni, il sera demandé aux porteurs de projet de rendre ce bilan comptable dans les 3 mois qui suivent la fin du projet.

L'argent non utilisé sera reversé sur le compte commun de l'InIdEx ICCA et le projet sera alors considéré comme clos.

☐ *J'ai pris connaissance des conditions de suivi de projet.*

Fait à :

Le :

Signature du responsable du projet

à renvoyer à labex.icca@univ-paris13.fr avant le lundi 17 novembre à minuit